

A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 16 et dimanche 17 décembre 2017.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale

Il peut être envoyé à tous ceux qui en font la demande

Plus d'informations sur notre site www.doyennedegosselies.be.cx ou eap.decalogics.be



PRÊTRE RESPONSABLE Abbé Jean-Bernard BRONCHART, ☎ 0484 147 882 ou 071 85 1008
TEMPS D'ACCUEIL Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 16 à 17 h, à l'église de Frasnes.
TEMPS D'ADORATION Le 2^{ème} dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux
DEMANDE DE MESSE(S) Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)
INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS Charles Henrard (☎ 071 84 5061) Françoise d'Exelle (✉ dexelle@outlook.com)

Le Verbe était la vraie lumière qui éclaire tout homme (Jn 1,9)

En ce troisième dimanche de l'Avent (et de la nouvelle année liturgique), nous faisons déjà une infidélité à saint Marc, pour retrouver saint Jean, qui nous parle de lumière. A quelques jours du solstice d'hiver et après un épisode neigeux, nous ressentons plus que jamais ce besoin de lumière ; sinon, comment expliquer toutes ces guirlandes lumineuses dont nous avons garni l'intérieur ou l'extérieur de nos maisons ? Comme nos lointains ancêtres de l'Europe préchrétienne, nous assistons impuissants à la victoire progressive de la nuit sur le jour, et nous attendons avec impatience la « renaissance » du Soleil, qui viendra nous apporter à nouveau chaleur et lumière.



Et pourtant, ce n'est pas vraiment de cette lumière-là que saint Jean nous parle ; la « lumière » pour saint Jean, c'est le Verbe lui-même. Le mot

« verbe » est ambigu, car s'il peut se traduire par « Parole », il désigne ici Jésus lui-même. Pour saint Jean, on ne peut séparer le « personnage » de son message, car Jésus est l'incarnation de la Parole de Dieu : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous » (Jn 1,14). Mais cette Parole vivante n'est pas là pour elle-même : elle vient éclairer la vie de ceux qui la reçoivent... et des autres par la même occasion.

Nos amis juifs fêtent cette semaine « Hanouka », qui signifie « inauguration », mais que l'on appelle aussi « fête des lumières ». C'est un peu par hasard qu'elle tombe généralement en décembre, à quelques jours de Noël ; dans les pays où la durée du jour varie moins en fonction des saisons, le solstice d'hiver n'a évidemment pas la même signification que chez nous. Hanouka dure huit jours et commémore la réouverture du Temple, après la victoire sur les Assyriens, et plus particulièrement le « miracle de l'huile » : l'unique fiole d'huile sacrée, qui aurait dû

être épuisée après un jour, a permis à la ménorah d'éclairer pendant huit jours ! En souvenir de cet événement, on allume chaque soir une branche supplémentaire d'une ménorah à huit branches (plus une, appelée « chamach », qui sert à allumer ou rallumer les autres). Si chaque famille pratiquante est tenue d'allumer une ménorah dans sa maison, sa lumière doit être la plus visible possible de l'extérieur. Les idoles qui avaient envahi le temple y avaient amené l'obscurantisme ; avec sa libération, la lumière pouvait à nouveau rayonner sur l'ensemble du peuple. Les lumières de Hanouka sont aussi l'occasion de rappeler qu'une petite lumière dans la nuit peut parvenir très loin, mais que nous pouvons sans cesse faire mieux, en allumant chaque jour une lumière supplémentaire.

Si les fêtes de Noël et Hanouka n'ont aucun lien direct (contrairement aux couples Pâques/Pessah et Pentecôte/Chavouot), elles expriment – entre autres – un message commun : la Parole de Dieu (qu'on l'appelle « Loi » ou « Bonne Nouvelle ») est là pour éclairer et libérer l'homme. Jésus et avant lui les prophètes n'ont pas dénoncé l'abandon de croyances ou de pratiques dépassées, mais le manque de foi (au sens de « faire confiance à Dieu ») et l'oubli des valeurs vraiment fondamentales qui constituent la base des « commandements ».

Puissent les lumières de Hanouka puis de Noël nous éclairer sur notre foi et éclairer tous ceux qui entretiennent une vision dépassée des religions. Et sur ce dernier point, les croyants peuvent aider en étant à leur tour, lumière pour le monde...

Jean-Luc Detrez

CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSES AUX BONS-VILLERS

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 16 décembre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 17 décembre	Mellet	9h30	Messe pour Marcel George et les défunts de la famille George-Cornil
	Rèves	11h00	Messe pour la famille Weverbergh – Entrée en catéchuménat d'Aubin - Accueil de Simon qui se prépare à la confirmation
19, 20, 21 décembre	Rèves	8h00	Messe de semaine au presbytère
Jeudi 21 décembre	Mellet (3-Arbres)	14h15	Messe de Noël avec les résidents du Home « Les Trois Arbres »
Vendredi 22 décembre	Villers-Perwin	14h15	Messe de Noël avec les résidents du Home Corbisier
	Frasnes-lez-Gosselies	15h30	Messe de Noël avec les résidents du Home Notre-Dame de Banneux
Samedi 23 décembre			<i>Pas de messe !</i>
Dimanche 24 décembre	Frasnes-lez-Gosselies	18h00	Messe de Noël avec crèche vivante - Messe pour André Dejean, Joseph Francotte, Brigitte Masson, et Roger Gossiaux
	Rèves	19h00	Messe de Noël - Messe pour Chantal. Messe pour Thérèse Colson de la part de la chorale.
	Villers-Perwin	20h00	Messe de Noël
	Wayaux	24h00	Messe de minuit – Nous vivrons ensemble le sens profond de la fête de Noël, au travers notamment de chants traditionnels.
Lundi 25 décembre	Mellet	9h30	Messe de Noël
Samedi 30 décembre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 31 décembre	Mellet	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves	11h00	Célébration eucharistique
Samedi 6 janvier	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 7 janvier			Envoi en mission de l'EAP – Célébration unique pour l'ensemble de l'Unité Pastorale – <i>Lieu et heure à préciser</i>

Merci à l'abbé Laurent

Comme vous le savez depuis dimanche dernier, l'abbé Laurent est rappelé par son évêque, pour remplir d'autres fonctions dans son diocèse d'origine, au Congo-Kinshasa. Il quittera notre doyenné au plus tard le 10 janvier 2018.

Son départ lui occasionne des frais qui ne sont pris en charge ni par son évêché au Congo ni par l'évêché de Tournai. Les personnes qui souhaitent l'aider personnellement peuvent verser leur contribution au compte **BE86 0635 7075 9250 (Laurent Dembe Ngbalo)**. C'est une manière de remercier Laurent pour trois années de présence parmi nous et un ministère pastoral difficile effectué avec dévouement.

Action pour les jeunes confirmés de 10 à 14 ans

Tu as entre 10 et 14 ans, tu as été confirmé(e) et tu es intéressé(e) par une activité « post-caté » ? Rejoins-nous pour souhaiter une bonne année 2018 aux personnes âgées qui reçoivent peu de visites pendant les fêtes !

Rendez-vous le jeudi 4 janvier 2018 avec ton pique-nique (et 1€ pour le matériel). Nous préparerons un goûter et des petits cadeaux, puis nous prendrons la direction du « Home Theys ».

Début de l'activité à 10h00 à la cure (rue circulaire 1 à Gosselies)

Fin de l'activité à 16h00 à la résidence Louis Theys (faubourg de Charleroi 11 à Gosselies).

Merci de prévenir de ta présence au 0498/25.02.32 ou au 0485/50.42.65

Concerts de Noël

- **Samedi 16 décembre à 19h00, à l'église de Rèves, concert de Noël par les « Class'Singers »**
- **Jeudi 21 décembre à 15h00 au Home Corbisier (Villers-Perwin), concert de Noël**

D'autres concerts de Noël sont sans doute prévus dans les paroisses et associations de notre entité. Si vous souhaitez les annoncer ici, n'hésitez pas à en faire part à la Rédaction

Bientôt une nouvelle EAP

La nouvelle Equipe d'Animation Pastorale (EAP) sera envoyée en mission le 7 janvier 2018. A cette occasion, il y aura une célébration dominicale unique pour l'ensemble de l'Unité Pastorale de Gosselies-Pont-à-Celles-Les-Bons-Villers. Retenons la date et profitons de cette occasion pour « faire Eglise ». L'heure, le lieu et les autres détails pratiques seront communiqués prochainement.

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- M^{me} **Georgette VAN ASTER**, épouse M. Jean BAUDET (Funérailles à Mellet, jeudi 14 décembre)
- M^{me} **Paulette LAGNEAU**, V^{ve} de M. André YRALY (Funérailles à Villers-Perwin, mercredi 6 décembre)
- M^{me} **Mariette FAYT**, épouse de M. Emile PIGEOLET (Funérailles à Rèves, mercredi 29 novembre)
- M^{me} **Louise DAVID** (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, vendredi 24 novembre)
- M. **Arsène RAGON**, veuf de M^{me} Jeanne THYS (Funérailles à Villers-Perwin, mercredi 22 novembre)